



Le Syndicat Mixte intercommunal pour l'amélioration de l'habitat

Des cantons de Marcigny et Semur-en-Brionnais

Et **Urbanis** organisent sur l'ensemble du territoire

UN ÉTAT DES LIEUX DU PARC DE LOGEMENTS

→ Votre logement a plus de 15 ans et vous êtes propriétaire

A-t-il besoin de travaux ?

Une mise aux normes est-elle souhaitable ?

Avez-vous des projets que nous pourrions soutenir ?

Une aide financière ou technique est-elle nécessaire ?



Des questionnaires
sont distribués dans
vos boîtes aux lettres
et sont également
disponibles dans
votre mairie

→ Nous comptons sur votre participation

L'équipe d'Urbanis effectuera au cours de l'été 2020 des observations sur le terrain et des enquêtes auprès des habitants et des propriétaires pour mesurer la qualité de l'habitat et déterminer la nécessité de mettre en place une aide financière et technique pour la rénovation des logements.

Renseignements complémentaires : Par téléphone aux Communauté de communes de Marcigny (03.85.25.37.08) ou de Semur-en-Brionnais (03.85.25.86.47) ou à URBANIS (03.80.71.17.12)

